

En tant qu'élu, je m'engage à coopérer avec les personnes autistes et à les soutenir dans mon travail, ainsi qu'à :

- Respecter et promouvoir les droits et la dignité des personnes autistes, en reconnaissant leur diversité et leur potentiel dans l'Union européenne (UE). Je m'appuierai sur la résolution du Parlement européen du 4 octobre 2023 sur l'harmonisation des droits des personnes autistes et veillerai à ce que l'UE et ses États membres respectent leurs obligations au titre de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, afin que les personnes autistes puissent jouir de leurs droits sans discrimination.
- Plaider en faveur d'une législation et de politiques fortes et ambitieuses contre les discriminations. Je m'engage à faire en sorte que la lutte contre les discriminations demeure une priorité, et que les personnes autistes, aux côtés de toutes les personnes handicapées, soient protégées contre les discriminations dans tous les domaines de la vie.
- Soutenir la mise en oeuvre et le suivi de la Stratégie relative aux droits des personnes handicapées 2021-2030. Je plaiderai pour l'allocation de ressources adéquates et l'adoption de mesures efficaces pour atteindre les objectifs de cette stratégie.
- Reconnaître l'expertise et la voix des personnes autistes et de leurs familles, ainsi que des organisations qui les représentent. Je les consulterai et les impliquerai dans les processus d'élaboration des politiques et des lois qui les concernent, et je serai ouvert au dialogue pour discuter de leurs préoccupations. Je promouvrai également leur participation et leur représentation.
- Rendre l'UE et ses États membres plus accessibles et plus inclusifs pour les personnes autistes tout au long de leur vie, dans tous les domaines de la vie, en encourageant la suppression des obstacles physiques, juridiques, sociaux et attitudinaux, et en plaidant pour la mise en place d'aménagements raisonnables et de soutien si nécessaire.
- Soutenir les investissements pour des initiatives qui favorisent l'inclusion sociale des personnes autistes et la prise en charge de leurs besoins à tous les âges.
- Favoriser l'échange de bonnes pratiques et l'élaboration de normes et de lignes directrices communes en matière d'accessibilité et d'inclusion des personnes autistes, conformément à l'engagement de la Commission européenne en faveur d'une approche commune sur l'autisme.
- Encourager la recherche et l'innovation sur l'autisme, avec la participation et la consultation des personnes autistes et de leurs familles, afin d'améliorer leur qualité de vie. Je soutiendrai la diffusion et l'adoption de bonnes pratiques et d'interventions respectueuses des droits et fondées sur des données probantes. Je favoriserai également la coopération et la coordination des activités de recherche et d'innovation sur l'autisme aux niveaux européen et international, en promouvant une participation adéquate des personnes autistes et de leurs familles.

En signant cet engagement, je m'engage à œuvrer en faveur d'une Union européenne plus inclusive et plus accessible pour les personnes autistes. J'encourage également mes collègues décideurs politiques à se joindre à moi dans cet engagement, afin de manifester leur solidarité et leur attachement aux droits et à l'inclusion des personnes autistes dans toute l'Europe.

Nom (en majuscules):

Pays:

Date: